



Compte rendu provisoire

Quatre-vingt-dixième session, Genève, 2002

Dixième séance (spéciale)

Jeudi 13 juin 2002, 10 heures

Présidence de M. Elmiger

ALLOCATION

DE SON EXCELLENCE M. OWEN SEYMOUR ARTHUR,
PREMIER MINISTRE DE LA BARBADE

Le PRÉSIDENT – J'ai l'honneur et le plaisir de déclarer ouverte cette séance spéciale de la 90^e session de la Conférence internationale du Travail et d'accueillir notre invité, son Excellence Monsieur Owen Seymour Arthur, Premier ministre de la Barbade. Permettez-moi, Monsieur le Premier ministre, de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue parmi nous, en mon nom personnel et au nom de tous les participants à cette session de la Conférence internationale du Travail.

Le rapide développement de la Barbade est là pour nous rappeler qu'il est tout à fait possible pour de petits Etats de bâtir une société capable de répondre aux défis posés par le processus de globalisation de l'économie.

Cependant, les événements tragiques de septembre dernier, venus s'ajouter aux signes très clairs de ralentissement économique observés depuis quelque temps déjà, ont souligné avec force les risques liés à une interdépendance toujours plus grande de l'économie mondiale.

Ces événements ont eu un impact particulier sur les économies des Caraïbes, dont l'activité – notamment celle liée au tourisme – a été l'une des premières à souffrir. Face à cette situation, les mesures économiques et sociales adoptées avec célérité par les Etats de la région, en particulier par le vôtre, Monsieur le Premier ministre, ont contribué de manière décisive à sauvegarder l'emploi et stimuler l'économie locale.

Monsieur le Premier ministre, vous avez également à plusieurs reprises dans un passé récent fustigé, et je me permets de vous citer: «l'extraordinaire incapacité de la communauté internationale de se donner les moyens de mettre en œuvre les objectifs identifiés en matière de développement et de réduction de la pauvreté.» Ce faisant, vous avez appelé à une restructuration du système financier international et des institutions en charge de la gouvernance économique globale.

C'est donc avec un intérêt non dissimulé que nous aurons l'occasion de vous écouter dans quelques instants. Mais la coutume veut, et je souhaite qu'on la respecte, que l'on donne la parole auparavant au Secrétaire général de la Conférence, Monsieur Somavia, afin qu'il présente à la Conférence notre invité, Son Excellence Monsieur Owen Seymour Arthur, Premier ministre de la Barbade. Monsieur le Directeur général, vous avez la parole.

Original anglais: Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL – Je suis particulièrement heureux de vous accueillir aujourd'hui à notre Conférence, Monsieur le Premier ministre des Caraïbes. Merci d'avoir accepté notre invitation, vous nous faites l'honneur de votre présence et vous allez nous livrer votre vision de la mondialisation. Vous êtes un dirigeant et une voix respectée des Caraïbes. Monsieur le Premier ministre, vous vous êtes souvent élevé au nom des petits pays vulnérables sur la scène mondiale. Tout en vous engageant dans le processus de la mondialisation, vous avez acquis la réputation de quelqu'un qui lutte de l'intérieur pour une mondialisation différente, une mondialisation qui donne aux peuples et aux pays une chance égale de trouver leur voie avec dignité et équité.

Le Premier ministre, Monsieur Arthur, a servi cette cause en tant que Président du groupe ministériel du Commonwealth des petits Etats et a également présidé la Conférence mondiale des petits Etats. Votre présence ici nous rappelle que la Barbade est parvenue à un niveau admirable de prospérité, de sécurité et de stabilité dans l'économie mondiale. Mais, comme de très nombreux autres pays, la Barbade est petite, ouverte et vulnérable. Les observations qui viennent d'être faites par notre Président à propos du 11 septembre sont tout à fait pertinentes.

Rester solide en période de crise est un défi majeur pour tous les pays. Votre expérience pour résister à la tempête, équilibrer les objectifs économiques et sociaux, surtout après le 11 septembre est d'autant plus pertinente. Je ne mentionnerai qu'un seul aspect de l'approche que vous avez vous-même préconisée en animant la recherche d'une réponse, à savoir l'importance que vous attachez au dialogue social. Le dialogue social est la pierre angulaire de la sécurité et de la stabilité dont jouit la Barbade. Perçu non pas comme une contrainte mais comme un instrument de développement, il était normal et non exceptionnel de modeler la réponse de votre gouvernement à la crise récente en partenariat avec les employeurs, les travailleurs et les autres secteurs de la société. Nous avons beaucoup à apprendre de l'expérience des Caraïbes en examinant les diverses manières de tirer profit du processus de la mondialisation par les travaux de la Commission mondiale sur la dimension sociale de la mondialisation. Aujourd'hui, chers amis, nous avons le privilège de nous enrichir grâce à vos paroles, votre sagesse, votre expérience de la vie. Merci d'être ici parmi nous aujourd'hui. Mes amis de la Conférence, accueillons le Premier ministre de la Barbade, Son Excellence Monsieur Owen Arthur.

Original anglais: M. ARTHUR (Premier ministre, Barbade) – C'est volontiers que j'ai accepté l'aimable

invitation du Directeur général à être le premier dirigeant des Caraïbes à m'adresser à cette distinguée assemblée. Je suis conscient de la dimension symbolique historique de ma présence ici. Je suis fier de l'héritage dont je peux me prévaloir pour m'adresser à vous aujourd'hui.

En effet, la société moderne des Caraïbes a été capable de surmonter de terribles désordres pour accéder au monde du travail libre, ce qui n'est pas monnaie courante au sein de la famille des Nations Unies. Nous sommes un peuple dont la résistance n'est plus à prouver; nous avons survécu au génocide, aux guerres, aux invasions, à l'esclavage, à la servitude sous la contrainte; nous avons créé notre propre culture créole, notre propre civilisation des Caraïbes. Tous ces acquis n'auraient pas été possibles sans le rôle absolument considérable joué par le mouvement des travailleurs dans le développement politique, social et économique de notre région.

Dans la région des Caraïbes, les syndicats ont été créés à la fin des années trente. Ils sont nés de l'extrême pauvreté, de l'exploitation économique, de l'injustice sociale, du racisme qui ont caractérisé nos sociétés coloniales à cette époque, et depuis lors les syndicats n'ont pas seulement négocié les salaires et les conditions de travail, ils se sont également attachés à résoudre d'autres questions importantes d'ordre politique et social et ont lutté, en fait, toujours et partout pour la justice sociale.

Dans l'ensemble de la zone des Caraïbes, le mouvement des travailleurs a été l'élément déterminant à l'avant-garde de la bataille pour la maîtrise de son propre destin et pour le développement économique de nos pays.

Ce n'est donc pas par hasard que trois héros nationaux de la Barbade (au total, ils sont au nombre de 10) ont joué un rôle dirigeant dans le mouvement syndical de nos pays, de même que deux personnalités de la Jamaïque ainsi que des héros d'Antigua-et-Barbuda et de Saint-Kitts-et-Nevis.

Mentionnons, d'autre part, le rôle tout à fait déterminant joué par les syndicalistes des Caraïbes au sein de l'OIT et du mouvement international des travailleurs.

Deux personnalités de la Barbade, Sir Frank Walcott et le sénateur Leroy Trotman, qui nous ont fait l'honneur d'être parmi nous aujourd'hui, ont joué un rôle important à la présidence de la CISL.

Je m'adresse à vous aujourd'hui, donc, ancré dans cette tradition et dans la conviction que les possibilités de transformation de nos sociétés et de leur développement vont de pair avec la définition d'un nouveau mode de gouvernement. C'est dans ce vaste contexte que s'inscrit le mouvement des travailleurs et l'orientation stratégique du développement mondial.

Nous sommes dans une période de transition historique en ce qui concerne les affaires du monde. Je fais bien entendu référence à la mondialisation qui représente un potentiel extraordinaire, susceptible d'augmenter de façon considérable la richesse et la prospérité dans le monde pour le bénéfice de tous, soit au contraire d'entraîner une fracture importante de nos sociétés.

Pour citer Dickens, disons que nous sommes à la veille d'une évolution qui peut déboucher sur «le meilleur des temps, le pire des temps; ... une période de lumière; ... une période de ténèbres; ... le printemps de l'espoir; ... l'hiver du désespoir.»

Incontestablement, les économies doivent pouvoir participer à ce processus de mondialisation. Personne ne souhaite revenir aux économies dirigistes parfaitement inefficaces ou encore à la bureaucratie pesante des Etats-providence. Il ne fait aucun doute qu'un marché libre et juste est le meilleur moyen pour parvenir à innover et créer des richesses.

Il serait vain de vouloir s'opposer aux effets de la révolution de la technologie de l'information et de la communication, ou contester qu'une expansion des échanges commerciaux à l'échelle mondiale, s'ils sont équitables, peuvent se traduire par une amélioration durable du bien-être à l'échelle mondiale. En fait, il faut se féliciter de la solidité des flux internationaux de capitaux qui contribue à l'accroissement soutenu de la capacité de production.

Cela dit, nous ne pouvons contester que les résultats positifs de la mondialisation ne valent pas pour tous.

Pour commencer, un des aspects les plus préoccupants de l'évolution internationale actuelle est la coexistence d'une mondialisation dont le déséquilibre est renforcé par un ordre du jour international qui n'est pas équilibré non plus, situation qui, si elle n'est pas maîtrisée, perpétuera les asymétries de longue date de développement international, et les aggravera.

Pour parler franchement, les conditions d'un véritable développement mondial ne seront remplies que si la prépondérance des échanges commerciaux, la protection des investissements privés et des droits de propriété intellectuelle, et la création de conditions favorables à la mobilité des capitaux, sont contrebalancés et enrichis par, entre autres, la mobilité de la main-d'œuvre, des codes de conduite à l'intention des sociétés multinationales, l'élaboration de règles solides en matière de concurrence internationale et l'élaboration de mécanismes de financement compensatoires pour favoriser la participation à la mondialisation des laissés-pour-compte ou des personnes qui risquent de l'être.

La nouvelle économie mondiale requiert aussi des règles, des instruments et des institutions qui permettent d'atténuer les pires effets des forces du marché, et de garantir la distribution la plus large et la plus équitable possible des bénéfices d'une économie mondialisée efficace et dynamique.

Nous devons rester sur nos gardes et ne pas céder aux sirènes de l'idéologie dominante qui est celle de la mondialisation et de la libéralisation.

L'économie de marché ne saurait tout résoudre. Elle ne tient pas compte de l'ensemble des connaissances et de la sagesse des hommes. Elle ne tient pas compte non plus de tous les besoins et préoccupations de l'homme. C'est la raison pour laquelle, depuis des millénaires, les populations se dotent de gouvernements, ce qui permet aux citoyens de construire ensemble l'économie et la société dans lesquels ils souhaitent évoluer. Je pense que c'est la différence entre un bazar et la civilisation.

Comme le disait Will Hutton récemment, les forces du marché, si elles ne sont pas maîtrisées, créent une nouvelle situation dangereuse dans laquelle les carrières, les conditions de vie et les relations humaines sont dans un état permanent de contingence, déterminé par les règles volatiles des marchés.

Je pense que, dans trop de secteurs d'activité, la production ne vise qu'à maximiser les profits des actionnaires. A cette fin, on met en place des stratégies agressives de réduction des coûts, de licenciements,

de réduction des salaires et des prestations, et d'externalisation.

En outre, les économies nationales sont incitées à attirer des investissements étrangers en abaissant les normes du travail et la protection des travailleurs, ainsi que le taux d'imposition des bénéfices des entreprises. Le capital choisit donc les conditions qui lui sont les plus favorables, d'où une spirale de baisse des normes du travail et des investissements sociaux.

Comme si cela ne suffisait pas, les flux incessants de capitaux ont incité les marchés financiers à spéculer. La bulle spéculative déstabilise nos sociétés. Malheureusement, les travailleurs, partout dans le monde, sont les premières victimes de cette déstabilisation qui se manifeste par des licenciements, des délocalisations et l'effondrement des structures communautaires et familiales.

Il faut restaurer un meilleur équilibre entre le marché et l'intérêt public. Nous devons mettre au centre de nos préoccupations les besoins des gens, et l'intérêt public doit les servir.

La question est urgente. La mondialisation des marchés et de la production se poursuit à un rythme accéléré. Or je constate que le développement social ne figure pas parmi les préoccupations internationales. C'est l'aspect le plus inquiétant du monde d'aujourd'hui.

Certes, le développement social est évoqué dans des déclarations bien intentionnées qui sont formulées à l'occasion de sommets onusiens. Mais un manque de volonté patente entrave la fourniture des ressources nécessaires au développement social. Ainsi, on enregistre une baisse considérable de l'aide au développement et le fait que les programmes d'aide aux plus démunis sont encore assortis de conditions sévères.

Le professeur Helleiner, dans le discours qu'il a prononcé en décembre 2000 devant la CNUCED disait: «Les conséquences de la mondialisation étant de plus en plus manifestes, il apparaît de plus en plus que beaucoup des fonctions des gouvernements, en particulier la fourniture de services collectifs et la poursuite d'objectifs sociaux doivent, d'une façon ou d'une autre, être envisagées à l'échelle mondiale. Or nous n'avons rien qui ressemble, même de loin, à un «gouvernement global» et nous ne pouvons pas nous attendre à ce qu'il en apparaisse un dans un avenir raisonnable.

La mondialisation n'est pas une fatalité. Les technologies modernes entraînent un certain nombre de conséquences, effectivement. Ceci dit, il faut tenir compte de certaines dimensions, en particulier de la dimension sociale. La mondialisation n'est pas une entité indépendante qui se serait créée de façon spontanée. Elle est le produit, au contraire, de décisions politiques et le choix d'une forme particulière d'économie politique.

Il n'y aura pas de bon équilibre tant qu'un certain nombre de déséquilibres au niveau de la structure de la gouvernance globale n'auront pas été pris en compte et corrigés.

Cela m'amène à parler des relations entre le mouvement des travailleurs et la gestion du développement international.

Les syndicats et la lutte pour des conditions de travail décentes ont été historiquement des facteurs de stabilité sociale. Karl Polanyi écrivait, à la fin de la seconde guerre mondiale, que le démantèlement des dispositions existant sur le marché du travail à la fin

du XIX^e siècle avait entraîné de graves problèmes sociaux et politiques et l'effondrement de l'économie mondiale et, par conséquent, les deux grandes guerres mondiales. Nous connaissons l'évolution de ces cinquante dernières années et je pense effectivement que nous devons constater le rôle déterminant joué par le mouvement des travailleurs, qui sont d'ailleurs à la source des dispositions favorables que nous connaissons aujourd'hui.

La lutte des travailleurs est allée très loin. Nous avons travaillé et œuvré pour des conditions de travail décentes. Ce qu'il faut aujourd'hui c'est œuvrer pour que les objectifs de la croissance économique globale soient compatibles avec la justice sociale dans l'ensemble du monde.

Dans la Déclaration de Philadelphie de 1984 qui a précédé la création des institutions financières de Bretton Woods, le mandat social de l'OIT a été fondé de façon explicite. L'OIT a pour mandat de veiller à ce que les politiques économiques et financières au niveau international soient dans le droit fil des objectifs sociaux et politiques et servent l'intérêt des populations.

L'OIT, depuis la seconde guerre mondiale, s'est attachée en particulier aux normes du travail. Sous la houlette du Directeur général actuel, l'OIT s'est maintenant recentrée sur la réalisation des objectifs sociaux qui sont son mandat.

L'OIT a joué un rôle tout à fait particulier en ce qui concerne la réussite du Sommet mondial pour le développement social de 1995. Je pense qu'il s'est agi d'une initiative particulièrement heureuse qui a permis de frayer la voie à un consensus international portant sur la gouvernance globale sans laquelle la mondialisation ne pourra pas s'effectuer de façon, disons, civilisée.

Je pense qu'il n'y a pas d'organisation internationale mieux placée effectivement pour se battre pour une croissance économique globale, compatible avec la solution des problèmes sociaux, que l'OIT. Il s'agit d'une organisation tripartite. C'est une organisation sociale par excellence non seulement parce qu'elle traite de questions aussi importantes que celles de la santé, de l'éducation et du logement, mais parce que le travail est au centre de notre vie.

Freud disait que les deux ressorts de l'activité humaine sont l'amour et le travail. Le travail n'est pas seulement le moyen au service d'une cause, le travail est une source de satisfaction, de réalisation de soi. C'est une façon de s'engager dans la société. L'homme est un animal social qui doit maîtriser sa propre vie. L'importance du travail est vitale et il est tout aussi vital de garantir des conditions de travail humaines, faute de quoi l'homme dépérit.

Permettez-moi, à cette occasion, de saluer le consensus qui émerge pour dire que la première responsabilité en matière de supervision, régulation et mise en œuvre des normes du travail contenues dans les conventions principales de l'OIT est encore de la compétence de l'OIT et n'est pas passée dans le domaine de compétences de l'OMC ou d'autres organisations internationales.

Le lien qui existe dans les normes du travail et le commerce peut prendre des formes immorales et contre-productives. Cela est immoral parce que cela réduit ce qui est une fin en soi – les droits de l'homme – à un moyen qui doit servir une fin. L'application sélective de ces normes se retrouve dans toute une série de pays en développement.

Mais les problèmes existent également dans les sociétés industrielles. Je pense que tout cela est inacceptable pour des raisons morales et cela représente également une violation des dispositions de la convention sur les droits de l'enfant. Nous pouvons craindre d'ailleurs que les conditions dans lesquelles vivent les travailleurs migrants dans les pays industrialisés fassent apparaître également tous les problèmes que peuvent poser certains liens entre les normes du travail et le commerce.

Dans toute une série de pays, on invoque la liberté des échanges pour mettre en cause les normes du travail et je pense que se faire l'avocat de cette théorie est en fait une façon de pratiquer le protectionnisme. Lorsque la concurrence est trop exacerbée, nombreux sont les pays qui pensent pouvoir justifier les mesures de protectionnisme contre les importations, par exemple en utilisant justement les dispositions de certaines conventions, et je pense que c'est tout à fait erroné. Les économistes d'ailleurs nous ont dit à l'envi que les échanges commerciaux avec les pays les plus pauvres ne sont nullement responsables de la baisse des salaires dans les pays riches.

Les droits de l'homme, les normes du travail, sont sacro-saintes, ils ne sauraient constituer des objets de négociations. Les organismes, les agences, les organisations internationales compétentes, doivent toujours se battre pour le respect des droits de l'homme.

L'OIT, quant à elle, est compétente en matière de respect des normes de travail. L'OIT doit faire preuve de fermeté, c'est absolument indispensable, l'OIT doit faire preuve de mordant, se battre bec et ongles pour le respect de ces normes partout dans les pays en développement et dans les pays industrialisés. L'OIT, d'autre part, doit se pencher sur une politique globale de financement, une politique commerciale. Cela représente la création de nouveaux mécanismes de coordination entre l'OIT, le FMI, la Banque mondiale et l'OMC. Un certain nombre de réformes de ces institutions sont nécessaires. Ceci dit, ce qui compte c'est de mettre sur pied de toute urgence, de faire émerger de toute urgence, un consensus international de l'environnement social dans lequel va progresser l'économie globale. Cela est dans l'intérêt des travailleurs, cela est dans l'intérêt des pays en développement. Je pense qu'il faut effectivement mieux maîtriser la mondialisation et la libéralisation des échanges.

Le gouvernement de la Barbade est convaincu que l'ordre du jour de l'OIT en ce qui concerne le travail décent et ses quatre principaux piliers, la création d'emplois, le respect des principes fondamentaux et des droits sur le lieu du travail, le dialogue social et la protection sociale, constitue les éléments essentiels du cadre stratégique dans lequel nous devons opérer.

Je pense qu'il est indispensable, effectivement, d'avoir un contrat social qui lie gouvernement, mouvements des travailleurs, secteur privé, société civile et c'est ce que nous retrouvons d'ailleurs dans les quatre protocoles élaborés au cours des dix dernières années. Ce contrat social constitue un véritable capital social qui œuvre dans le sens de la stabilisation de nos économies et de notre société qui a traversé des périodes de dépression dangereuse et c'est ce qui nous a permis, nonobstant toutes les difficultés, de bénéficier d'une longue période de prospérité. Le dialogue social a progressé à la Barbade, il est absolument indispensable, il doit bien fonctionner avant la prise de toutes les décisions importantes par le gouvernement.

La délégation de la Barbade quittera d'ailleurs cette Conférence pour participer à des consultations dans notre pays portant sur la mise en place de politiques de réforme de notre système fiscal, de réforme du système de sécurité sociale et du système des pensions. Nous entendons procéder à toutes ces réformes d'ailleurs pour mettre notre économie en mesure de mieux participer au marché commun qui a été créé dans la région des Caraïbes.

J'ai de bonnes raisons de croire que l'éventail des questions que nous devons régler dans le cadre de notre partenariat social s'élargira et s'intensifiera à mesure que nous affronterons les nouvelles difficultés mondiales que nous ne pouvons ignorer, mais c'est le prix à payer de l'interdépendance mondiale au sein d'une petite société.

Le développement de la Barbade s'est d'ores et déjà civilisé grâce à ce partenariat social. C'est grâce à ce partenariat social que nous affrontons le présent et l'avenir avec confiance. Certains membres de la délégation de la Barbade à cette Conférence de l'OIT, certaines des personnes présentes ici aujourd'hui, qui ont l'expérience de ce qu'ils avancent, ont apporté leur contribution à notre développement national, à l'aide des meilleurs enseignements tirés de vos délibérations.

Je tiens à exprimer ici la gratitude de mon pays pour l'action de ces personnes, et pour les valeurs que l'OIT a inculquées à notre pays pour son développement.

Nous sommes effectivement aujourd'hui à une époque où nous avons besoin d'une gouvernance globale. Notre expérience en tant que gouvernement nous fait dire que cela passe par la mise en place de nouveaux mécanismes pour régler les conflits, parvenir à un consensus et examiner en permanence les actions. Ces processus sont une nécessité, par définition ils doivent être transparents et démocratiques, et on doit en rendre compte. Ces processus doivent faire participer les Etats, le secteur privé, le secteur du travail, la société civile, bref tous ceux qui ont le même intérêt dans le développement humain durable.

Nous sommes certains que l'OIT jouera un rôle crucial pour ce qui est de veiller à ce que le développement de l'économie mondiale se fasse de manière équitable. Il faut vraiment faire concorder les besoins de l'économie mondiale avec les droits de l'homme à la sécurité, à l'équité, et à des existences durables.

Nous insistons sur le fait que la vision que je vous ai donnée est celle des dirigeants des Caraïbes qui luttent à vos côtés.

Le PRÉSIDENT – Monsieur le Premier ministre, dans votre très brillante intervention à l'attention des délégués de notre assemblée, vous avez marqué quelques points pour vous et pour la communauté internationale les conditions-cadres nécessaires pour assurer une globalisation équilibrée. Ce faisant, vous avez esquissé aussi quels sont les moyens pour mettre en œuvre une redistribution équitable et juste des bénéfices de la globalisation. Et en réalité, avec beaucoup de sens politique, Monsieur le Premier ministre, vous nous avez simplement rappelé quelle était toute l'ampleur du mandat de justice sociale qui revient à l'OIT, en prenant comme centre de préoccupation de toute politique la personne humaine.

Vous nous avez adressé enfin un formidable message d'espoir, nous invitant à poursuivre sans relâche nos activités à l'OIT en faveur du travail décent dans

le contexte de la globalisation de l'économie. Et à cet égard, Monsieur le Premier ministre, en mon nom et au nom de tous les délégués ici présents qui vous ont applaudi si chaleureusement, je souhaiterais vous exprimer nos plus vifs remerciements. Ce fut, en effet, un réel privilège pour chacun de nous d'entendre votre message d'espoir pour l'avenir du monde et pour l'OIT. Vous avez été écouté avec une grande attention, et je puis vous assurer que cela nous encourage fortement à accomplir la tâche que nous nous sommes assignée.

Merci encore à vous, Monsieur le Premier ministre.

(La séance est levée à 10 h 45.)

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Dixième séance (spéciale):</i>	
Allocution de Son Excellence M. Owen Seymour Arthur, Premier ministre de la Barbade	1
<i>Orateurs:</i> Le Président , le Secrétaire général , M. Arthur	